



PRO-VAC AINK

VACCIN INACTIVÉ CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
(H9N2) ET LA MALADIE DE
NEWCASTLE

PRO-VAC AINK

VACCIN INACTIVÉ CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE (H9N2) ET LA MALADIE DE NEWCASTLE

INDICATIONS

Selon le contexte épidémiologique, l'espèce et l'âge des animaux, le programme de vaccination et la posologie sont à adapter par le vétérinaire sanitaire. La vaccination du poussin chair issu d'une reproductrice vaccinée et évoluant dans un milieu à faible risque peut ne pas être vaccinée car les anticorps maternels peuvent le protéger jusqu'à la fin du cycle. S'il y a lieu de le vacciner, il faudra tenir compte de la cinétique des anticorps maternels et le vacciner vers le 10^{ème} jour. Pour la dinde provenant de reproductrices vaccinées et évoluant dans un milieu à faible ou à moyen risque, nous préconisons une vaccination vers 20 jours d'âge avec possibilité de rappel 5 semaines après. Pour la pondeuse et la reproductrice, le schéma de vaccination est le suivant: une primo vaccination à la 2^{ème} semaine d'âge avec un rappel 6 à 8 semaines après puis une 3^{ème} vaccination 2 à 4 semaines avant l'entrée en ponte.

POSOLOGIE

0,2 ml, 0,3 ml ou 0,5 ml en sous-cutané ou en intramusculaire selon le contexte et la situation.



Fedravet S.A., 80 angle bd Abdelkrim Al Khatib et rue
Blaye, imm. D, 1^{er} étage - 20 500 Casablanca Maroc
Tél.: +212 5 22 33 48 09/10 Fax.: +212 5 22 33 48 32
E-mail: contact@fedravet.com

